

Bruxelles, le 19 juillet 2019

Annexe 2 à la circulaire NBB_2019_18

Tableau de rapport 90.30

	CODE	Sensibilité patrimoniale		Sensibilité des revenus			
		Valeur économique du portefeuille bancaire		Résultat d'intérêt			
		Hors marges commerciales	Marges commerciales comprises	Effectif	Anticipé		
				12 mois précédents	12 mois à venir	13e à 24e mois à venir	25e à 36e mois à venir
		060	010	020	030	040	050
1. Raidissement de la courbe de taux	100						
2. Hausse des taux à court terme	200						
3. Hausse parallèle de 200 points de base	300						
4. Pas de modification	400						
5. Baisse parallèle de 200 points de base	500						
6. Baisse des taux à court terme	600						
7. Aplatissage de la courbe de taux	700						